

La SPA Mauricie est maintenant partenaire de la municipalité de Saint-Adelphe pour vous servir!

La Société protectrice des animaux de la Mauricie (SPA Mauricie) est mandatée à compter du 1^{er} janvier 2023 comme étant l'autorité compétente pour l'application du règlement concernant la garde d'animaux pour la municipalité de Saint-Adelphe. Ce règlement est accessible sur le site de la SPA Mauricie sous l'onglet *Protéger* puis Réglementations municipales au spamauricie.com.

La SPA Mauricie a pour mission de **protéger** les animaux de compagnie, de **soigner** ceux qui transitent par ses refuges et les faire **adopter** par une nouvelle famille, pour la vie! Son équipe compétente et expérimentée assure le bien-être de près de 7 000 animaux de compagnie annuellement.

La SPA Mauricie est un organisme à but non lucratif qui dessert 29 municipalités dans la région totalisant plus de 250 000 citoyens servis. En plus d'y présenter tous les animaux disponibles à l'adoption, le site Internet spamauricie.com contient plusieurs pages d'informations générales pour les propriétaires et gardiens d'animaux de compagnie. La page Facebook @SPA Mauricie est également active, nous encourageons les citoyens de la municipalité de Saint-Adelphe à s'y abonner.

Services offerts par la SPA Mauricie aux citoyens de la municipalité de Saint-Adelphe

- Maintenir à jour le recensement des chiens et des chats, leur fournir une médaille d'identification et assister les propriétaires lors de la perte de l'animal;
- Recevoir gratuitement tout animal de compagnie errant, apporté dans nos refuges par un citoyen ou la SPA Mauricie se déplace sans frais pour aller le cueillir;
- Recevoir tout animal de compagnie mort ou vivant, amené par un gardien qui veut s'en départir;
- Mettre à l'adoption tout animal de compagnie pris en charge au refuge et non réclamé, à la suite d'un examen vétérinaire, de la vaccination, de la stérilisation, d'un traitement de prévention parasitaire et de l'implantation d'une micropuce;
- Opérer un service d'urgence disponible 24 heures par jour et sept jours par semaine;
- Recevoir et évaluer tout animal de compagnie qui a mordu;
- Gérer les plaintes concernant des animaux de compagnie.

Enregistrement de votre animal

Comme propriétaire d'animal de compagnie, sachez que **l'enregistrement pour tous les chiens et les chats est obligatoire et le port du médaillon pourra servir en cas de perte des animaux.**

Coût d'une médaille :

- Chien et un chat stérilisé : 30 \$ (avec preuve vétérinaire de stérilisation)
- Un chien et un chat non stérilisé: 45 \$.

Pour les factures non payées 30 jours suivant la date d'émission, des frais de retard de 10 \$ par licence sont appliqués.

Pour les propriétaires ayant déjà un enregistrement avec le précédent prestataire de service, les informations ont été partagées et une facture accompagnant les nouveaux médaillons d'identification vous sera acheminée incessamment. Ces nouvelles licences remplacent celles qui avaient été émises précédemment.

Lors de la réception de la facture, il est primordial de vérifier que les informations inscrites sont adéquates et d'aviser la SPA Mauricie pour tout changement par courriel au client@spamauricie.com ou par téléphone au 819 376-0806 poste 261.

Pour enregistrer un nouvel animal ou pour toute questions, communiquez avec **la SPA Mauricie au 819 376-0806, poste 261 ou client@spamauricie.com.**

L'équipe de la SPA Mauricie procédera à un recensement prochainement dans l'ensemble de la municipalité.

Animal errant, que faire

La SPA Mauricie accueille les animaux errants des municipalités desservies gratuitement dans l'un de ses deux refuges. Sur preuve de résidence les citoyens de Saint-Adelphe pourront confier à la SPA, sur les heures d'ouvertures, tout animal trouvé errant sur le territoire.

Lorsque l'animal est sous contrôle (cage-trappe, confiné dans un garage ou une remise) un patrouilleur de la SPA peut se rendre au domicile du citoyen sans frais, sur les heures d'ouvertures, pour récupérer l'animal.

Animal perdu, que faire

Rapidement, un formulaire de signalement d'animal perdu doit être complété en ligne au spamauricie.com. Les vérifications sont faites à l'arrivée de tout animal errant, notre équipe communique avec le propriétaire de l'animal aussitôt qu'une correspondance est possible.

Service d'abandon responsable

Si vous êtes contraints d'abandonner votre animal à la SPA Mauricie, voici les étapes à suivre:

1. Rendez-vous au spamauricie.com section *Protéger* puis *Abandon responsable* pour compléter le formulaire d'abandon;
2. Téléphonnez-nous pour prendre un rendez-vous 819 376-0806 poste 801.

Des frais sont exigés lors de l'abandon d'un animal, variant selon l'espèce de celui-ci afin de nous aider à bien s'en occuper.

Service d'urgence

Pour une assistance du lundi au vendredi entre 9h et 17h et le samedi entre 10h et 17h : 819 376-0806 option 2 puis option 6 et option 3.

En dehors des heures d'accessibilité de nos installations de Trois-Rivières et Shawinigan, les appels d'urgence sont dirigés vers une central d'appel qui communiquera avec le patrouilleur de garde si la situation est urgente : 819 376-0806 option 2.

Pour tous les chiens du Québec

Un règlement d'application de la Loi sur l'encadrement des chiens est maintenant en vigueur, et ce, partout au Québec. Voici les principales responsabilités pour les propriétaires de chien :

- Dans un endroit public, un chien doit être en tout temps sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser;
- Dans un endroit public, un chien doit être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m;
- Un chien de 20 kg et plus, le port d'un harnais ou d'un licou en tout temps sur les lieux publics est obligatoire.

Des mesures sont également applicables pour les chiens déclarés potentiellement dangereux. Pour en savoir davantage, consultez notre site Internet : spamauricie.com.

Pour toutes questions ou urgence, n'hésitez pas à communiquer avec la SPA Mauricie au 819 376-0806.